Särtryck ur
Nyfilologiska Sällskapets i Stockholm
Publikation. 1898.

ALTÉRATION ET CHUTE DE L'R

EN FRANÇAIS

PAR

HERMAN ANDERSSON



Dans le *Recueil de Mémoires Philologiques présentés à M. Gaston Paris par ses élèves suédois* (Stockholm, 1889), j'ai essayé d'expliquer le traitement différent subi par l'*r* français suivant qu'il se trouvait à l'intérieur ou à la fin du mot. Si je reprends maintenant le même sujet, c'est non-seulement parce que, quand je composais mon article, diverses circonstances m'avaient forcé à une trop grande concision, mais aussi parce que des recherches entreprises plus tard m'ont fait modifier sur un point assez important ma première manière de voir. Je vais maintenant répéter très brièvement la théorie exposée dans ma petite étude.

On sait que, dès le XIVe siècle, l'*r* intervocalique était souvent écrit *z* ou *s*. On peut conclure de là que *r* était devenu *s* sonore ou bien, ce qui est encore plus probable, un son qui s'en rapprochait sensiblement, son qui tenait le milieu entre *r* et *s* et que les éditeurs de la *Revue des Patois Galloromans* figurent par un *r* surmonté d'un *z* $(=\overset{z}{r})$[1]. J'ai supposé que ce son se rencontrait non seulement au corps du mot, mais aussi à la fin d'un mot qui se trouvait en contact immédiat avec un mot suivant à initiale vocalique. On aurait donc dit: *porterz une épée,* comme l'on a dit *porterza;* puis, quand, sous l'action de l'analogie, on aurait essayé de dire *porterz mon épée,* le nouveau son, qui devrait être assez faiblement articulé, aurait disparu au contact de la consonne suivante.

Cette théorie n'a pas été acceptée par ceux qui en ont rendu compte. Des objections détaillées m'ont été faites par mon cher maître, M. G. Paris[2], de la bienveillante critique duquel je suis extrêmement reconnaissant et par M. M. Stork[3].

---

[1] Pour des raisons pratiques, je veux, dans ce qui suit, employer le signe *rz,* qui, je l'espère, ne donnera pas lieu à des malentendus.

[2] Romania XIX, p. 118.

[3] Ueber französisches *r* im Auslaute (Karlsruhe, 1891).

Je répondrai à ces objections d'autant plus volontiers que, comme je viens de le dire, je n'avais pu, en composant mon premier article, discuter la question d'une manière aussi détaillée que je l'aurais voulu.

La critique de M. G. Paris porte sur deux points. Il dit d'abord: »l'r final étant tombé au XVIe siècle, les phénomènes antécédents auraient dû se produire assez anciennement, et il est surprenant qu'on les trouve si peu attestés.» M. G. P. relève lui-même des infinitifs en *-iz (-ir)* dans un manuscrit du XVe siècle (voir Romania IX: 446). On peut trouver des exemples encore plus anciens de *z* pour *r* final. Dans le *Tractatus ortographie gallicane per M. T. Coyfurelly* publié par M. Stengel (dans la Zeitschrift für neufr. Spr. u. Litt. I p. 16) et regardé par l'éditeur comme appartenant à la dernière moitié du XIVe siècle on lit à la lettre *r:* »R autem in fine diccionis indifferenter potest sonari quasi *z* vel *r* ut j'en ay grand mal ou cuer, j'en ay bon quer. Set dulcior est sonus quasi *z* quam quasi *r*. Tamen hec regula non tenet in omnibus ut in iis diccionibus *quar querir, ferir* et *ferrer,* in quibus et proprie debet sonari et sic de similibus.» Nous reviendrons plus loin à ce passage remarquable que M. Stork a eu le mérite de signaler le premier. L'auteur veut évidemment dire que l'*r* final des mots en — *eur* passe à *s* sonore ou bien, ce qui me semble plus probable, à ce son intermédiaire dont je viens de parler. J'avoue pourtant que les traces d'une prononciation *rz* à la fin des mots sont extrêmement rares, mais en même temps je trouve ce fait fort naturel. Qu'on se rappelle qu'il s'agit ici, au moins originairement, d'un son intermédiaire entre *r* et *s* sonore. Or il est clair que lorsqu'un tel son a pris la place d'un autre on ne le note pas dans l'écriture aussi vite qu'on note un son qui diffère d'une manière essentielle du son qu'il vient de remplacer. Il faut l'oreille exercée d'un phonétiste expérimenté pour déterminer le son qui, selon M. l'abbé Rousselot, est »un *r* qui ne vibre pas et un *z* qui ne siffle pas». Une oreille ordinaire entendra tantôt *r*. tantôt *s*. On peut même se demander si le son assigné par les anciens grammairiens à l'*r* intervocalique était un *s* réel. On sait que dans plusieurs patois du centre de la France on trouve encore de nos jours *rz* (voir Revue des Patois Gallo-Romans I: 9). Le fait que dans *chaise, nasiller. besicle,* un ancien *r* a été remplacé par un *s* sonore ne prouve pas beaucoup pour la pronon-

ciation populaire. Ces mots se sont introduits dans la prononciation de personnes lettrées à qui le son intermédiaire n'était peut-être pas familier et qui y ont substitué le son voisin *z*. Du reste, les trois mots se trouvent dans des conditions toutes particulières. La sifflante initiale de *chaise* a pu déterminer le passage de *rz* à *s*. *Nasiller, besicle*[1] ont peut-être subi l'influence de *naseau, nasard, nez* et, puisqu'il s'agit ici de la prononciation des lettrés, peut-être aussi de *nasal*[2].

La seconde des objections de M. G. P. porte sur la persistance de l'*r* dans certains mots. Avant d'essayer d'expliquer ces exceptions à la règle, je donnerai d'après le dictionnaire des rimes françaises de Morandini d'Eccatage une liste des mots qui ont toujours gardé l'*r* final. J'omets tous les mots techniques ou peu usités (comme p. ex. *ber*, terme de marine), les noms de lieu, etc. Le traitement de l'*r* des mots en *-oir* sera réservé à la fin de cette article. J'emploie l'ortographe actuelle; voilà pourquoi *chair, clair, pair* figurent parmi les autres mots en *-air*.

Mots en -ar: car, par.
Mots en -air: 1) *substantifs:* air, chair, éclair, flair, pair, vair,
2) *adjectifs:* clair, pair.
Mots en -er: 1) *substantifs:* enfer, fer, hiver, ver[3],
2) *adjectifs:* amer, cher, fier,
3) *adverbes:* hier.
Mots en -eur: 1) *substantifs:* empereur, coeur, fleur, soeur, seigneur, sieur, mots abstraits en *-eur* (comme douleur, etc.).
Mots en -ir: *substantifs:* cuir, soupir, tir.
Mots en or: 1) *substantifs:* cor, or, trésor,
2) *adverbes:* or.
Mots en -our: 1) *substantifs:* cour, four, jour, labour, séjour, tour (compos.: atour, autour, entour, détour, retour),
2) *prépositions:* pour.

[1] Le mot correspondant dans des dialectes suédois est *näsglas,* ce qui signifie littéralement »des verres attachés au nez».

[2] La prononciation était, on le sait, figurée dans la littérature par *s* ou par *z,* et alors il était tout naturel de donner à ces graphies leur son habituel.

[3] J'ai écarté *cuiller,* qui a été prononcé sans *r* final (v. Thurot II: 158).

Mots en ur: 1) *substantifs:* mur.
2) *adjectifs:* dur, futur, mûr, obscur, pur, sûr,
3) *prépositions:* sur.

J'avais supposé que la chute de l'*r* était due à l'action combinée de la position vocalique et de la position consonnantique: *r* deviendrait *rz* devant une voyelle, ce *rz* tomberait devant une consonne. Maintenant on peut se poser cette question: quels mots sont le moins employés dans ces positions et par conséquent le moins sujets à perdre leur *r* final? Evidemment ceux qui se trouvaient le plus souvent devant la pause. On voit tout de suite que les verbes (ici les infinitifs) et les prépositions ne peuvent rentrer dans cette catégorie. Les dernières sont *toujours* intimement liées à un mot suivant, les premiers le sont extrêmement souvent. Restent les substantifs, les adjectifs et les adverbes. Pour les substantifs, il me semble que le cas régime doit dans le langage familier se trouver bien plus fréquemment devant la pause que le cas sujet. J'insiste sur le fait qu'il est toujours question du langage familier, dans le discours soutenu les choses se sont peut-être passées autrement. Puis il paraît évident que les substantifs qui désignent des êtres animés sont bien plus souvent employés comme sujet que ne le sont les noms de choses. Qu'on se figure seulement la quantité de verbes qui expriment soit des actions soit des états et qui ne qualifient que les substantifs de la première catégorie. Cette manière de voir a été confirmée par un examen des morceaux contenus dans le *Elementarbuch des gesprochenen Französisch* par MM. Passy et Beyer. De 116 cas sujets il y a 89 mots désignant des êtres animés sur 17 noms de choses.

Les adjectifs se trouvent devant la pause quand ils sont des prédicats[1] ou quand ils déterminent un substantif devant la pause et qu'en même temps ils sont placés après ce substantif.

Maintenant si nous examinons les noms contenus dans la liste donnée plus haut (p. 151—2) nous verrons qu'ils appartiennent presque exclusivement aux mots qui doivent s'employer de préférence devant la pause. Les substantifs n'offrent qu'une seule exception réelle: *soeur*. Mais ce mot a fort bien pu être influencé

---

[1] Ce terme et *attribut* dont je me servirai tout-à-l'heure sont employés avec le même sens qu'ils ont dans les grammaires allemandes et la grammaire française de C. Ayer.

par *frère:* comparez la locution *frère et soeur. Empereur* paraît avoir perdu son *r* devant une consonne comme dans *empereu d'Orient* (Thurot II: 165). Thurot ne mentionne pas le sort de l'*r* dans *seigneur, sieur,* mais il ne s'ensuit pas de là que l'*r* final de ces mots se soit nécessairement toujours prononcé. S'il est vrai que l'*r* de *seigneur* ne soit jamais tombé cela pourrait tenir à ce que le mot a été assez souvent employé au vocatif ou qu'il a fait fonction de prédicat. Pour *sieur* il faudrait rechercher quelle place ce mot occupait dans la langue du XVIe et XVIIe siècles. Nous savons que de nos jours il est d'un usage très restreint. Il y aurait lieu de citer ici ce que dit M. G. Paris à propos du rétablissement de l'*r* final (Rom. XIX p. 119). »On comprend d'ailleurs que l'*r* intervocale, s'étant plus tard raffermie dans l'intérieur des mots — — — — — — a été aussi plus ou moins complètement restaurée à la finale, soit devant une voyelle (aimer à boire), soit absolument (finir, chasseur).»

D'après notre théorie, les noms de choses ne devraient pas perdre l'*r* comme le font pourtant les mots en *-ier: pommier, métier, papier,* etc. Mais ils ont dû subir l'attraction analogique des noms de personnes en *-ier,* lesquels étaient plus nombreux. Il est du reste clair que la chute de l'*r* dans la plupart des mots en *-er* et *-ier* (infinitifs et noms de personnes) devaient entraîner la chute de l'*r* des autres mots munis de ces désinences, cela d'autant plus facilement que d'autres consonnes, comme *t* et *s,* ne se faisaient plus sentir, quand elles terminaient une désinence.

Les adjectifs énumerés ci-dessus appartiennent ~~presque tous~~ à cette catégorie de mots qu'on pourrait appeler en allemand »*Pausawörter*»: ils sont employés le plus souvent comme prédicats ou bien ils déterminent des substantifs désignant des choses mortes, auquel cas ils se placent généralement après le nom déterminé. Par conséquent ils se trouvent surtout devant la pause. Je ne vois que deux adjectifs qui déterminent des êtres animés et qui précèdent le substantif. Ce sont *cher* et *fier*[1]. Il faut d'abord remarquer que ces adjectifs se trouvaient tout aussi souvent devant la pause comme prédicats que devant les substantifs comme attributs. Quand *cher* signifie »d'un prix

[1] Il paraît que l'*r* de *meilleur* a été parfois supprimé (Thurot II: 165). Les mots en *-ieur* (*inférieur,* etc.) doivent se trouver le plus souvent devant la pause; ils ont du reste un caractère savant assez marqué.

élevé», il doit toujours être au bout de la phrase. Du reste tous les deux sont sujets à l'influence analogique: *fier* est assez étroitement lié avec *fierté, fièrement; cher* avec *chérir, chèrement, cherté.*

Les mots invariables gardent l'*r* en français moderne. Les adverbes n'offrent pas de difficulté. Il est clair que *hier* qui se trouvait presque toujours devant la pause doit garder l'*r*. Il n'est pas non plus surprenant de trouver la finale intacte dans *or,* et pour la même raison. Seulement à en juger d'après Thurot (t. II: 164) il paraît que l'*r* était tombé dans un cas spécial. On disait *o ça* au lieu de *or ça.* A moins que des perturbations analogiques ne soient survenues ici, on doit expliquer ce fait de la manière suivante. Comme j'essayerai de le montrer plus loin, l'*r* final passait à *rz,* non seulement devant une voyelle, mais aussi devant la pause. On comprend donc qu'une forme *orz* ait pu perdre le son final *rz* devant la sifflante suivante de *ça.* La persistance de l'*r* dans la conjonction *car* s'explique aisément par l'emphase dont on prononce souvent ce mot.

Les prépositions se trouvent dans des conditions toutes spéciales, étant toujours intimement liées au mot suivant. Elles se trouvent aussi souvent devant une voyelle que devant une consonne. Par conséquent la forme développée dans l'une de ces positions n'a pas de chance de l'emporter sur celle développée dans l'autre. Il en est bien autrement pour les infinitifs et les noms, car ceux-là doivent se terminer en *rz* devant une voyelle et devant la pause, en *r* devant une consonne. Alors il est naturel que le son qui apparaît le plus fréquemment tende à supplanter l'autre. Dans certains patois on a du reste *pou* devant une consonne et *pouz* devant une voyelle, ce qui confirme mon explication (voy. Eurén, Etude sur l'R Français p. 42). Des grammairiens mentionnent l'amuïssement de l'*r* de *pour* devant *l* (Thurot II, p. 171). *Sur* paraît aussi s'être prononcé *su* dans la position consonnantique et *suz* dans la position vocalique (Thurot II, p. 176). Thurot croit avoir affaire à une confusion entre *sur* (super) et *sus* (susum)[1]. Cela ne me paraît pas certain. Je ne vois pas pourquoi *pour* et *sur* n'auraient pas

---

[1] Pour *sus* = *sur* on peut comparer la prononciation *susanner (suranner), susceau (sureau)* Thurot II: 274.

été traités de la même manière. Probablement l'*r* de ces mots s'est amuï devant l'*l*.

Je ne crois donc pas que le timbre de la voyelle précédente ou la monosyllabilité de quelques-uns de ces mots aient contribué à faire rester leur *r* final. La persistance de l'*r* dépend, a mon avis, uniquement de ce qu'il était généralement placé devant la pause. En partant de cette hypothèse on parviendra facilement à élucider certains points de l'histoire de l'*r* final. On comprendra pourquoi des mots comme *coeur, fleur, peur* et les substantifs abstraits en *-eur* gardent l'*r*, tandis que les noms d'agents en *-eur* perdent leur *r*; c'est que ces derniers mots étaient le plus exposés à l'influence de la phonétique syntactique. Dans ces mots l'*r* final a passé à *rz* devant une voyelle et devant la pause, ce *rz* est tombé devant une consonne; je pense ici surtout à des cas comme *receveu de grains, tailleu de pierres*, etc., toutes combinaisons citées de préférence par les anciens grammairiens, quand ils parlent de la disparition de *l'r* dans les mots en *-eur* (Thurot II, p. 165—9). On comprendra aussi pourquoi certains adjectifs comme *léger, entier, familier* et encore d'autres ont gardé leur *r* plus longtemps que p. ex. *premier, dernier* (Thurot I, p. 56, II, p. 159—161).

M. Stork (*Ueber das Verstummen des auslautenden r im Fr.* p. 23) a objecté contre ma théorie qu'elle n'explique pas pourquoi ce sont justement les formes développées devant les voyelles qui se seraient généralisées. Je ferai d'abord remarquer que cela n'empèche nullement que l'hypothèse ne soit vraie. Une attraction analogique peut être très évidente sans qu'on puisse indiquer quels facteurs l'ont amenée. Il est extrêmement probable qu'en lat. vulgaire *gravis* a été influencé par *levis*, mais il est bien difficile de dire pourquoi c'est *levis* qui a agi sur *gravis*, on ne voit pas bien ce qui a empêché l'attraction analogique de s'exercer en sens inverse. Mais tout en affirmant qu'on n'a pas le droit de déclarer fausse une explication par analogie, uniquement parce que le pourquoi de cette analogie nous échappe, je conviens pourtant qu'une explication de cette espèce a plus de chances d'être vraie, si l'on peut donner une raison plausible de l'influence analogique en question. Il faut dire aussi que c'est justement sur ce point que j'ai modifié ma première explication. Dans mes »Remarques» j'avais supposé que le son *rz* s'était formé seulement *devant une voyelle*. Main-

tenant je crois que ce son s'est développé aussi *devant la pause*. Voici les raisons qui m'ont amené à cette conclusion. Nous avons déjà vu que le grammairien Coyfurelly attestait que *r* dans un cas spécial passait à *z* ou à ce qui, à mon avis, est plus probable, à *rz*. D'un des exemples qu'il cite *(j'en ay grand mal au cuez)* il ressort que *r* s'était altéré non seulement devant une voyelle, mais aussi devant la pause. De plus nous trouvons dans un des textes publiés par Nisard (v. plus loin p. 165) une graphie qui me paraît probante pour le cas qui nous occupe. Elle se trouve p. 347. C'est *rize queme Saint Médaze* = rire comme Saint Médard, rire du bout des dents. Ici le *d* final est tombé, puis l'*r* s'est changé. Il est impossible, ce me semble, que le son qui s'écrit *z* n'ait pu naître dans cette locution toute faite que devant la pause. Cet exemple de même que la règle déjà citée de Coyfurelly nous prouve que l'*r* a pu devenir *rz* devant la pause tout aussi bien que devant une voyelle.

Or si *r* passe à *rz* dans deux positions, devant pause et devant voyelle, on ne voit pas bien pourquoi il ne prendrait pas par analogie ce son aussi devant une consonne. Il faut considérer l'importance qu'a le développement d'un son devant la pause. Quand il s'agit de mots accentués, le son né devant la pause doit, paraît-il, se graver mieux dans la mémoire et par conséquent exercer une influence plus considérable que des sons produits dans d'autres positions où le mot, plus étroitement lié dans la prononciation au mot suivant, avait une existence moins isolée et moins indépendante.

Je passerai maintenant à l'examen des différentes solutions de cette question qu'on a déjà proposées. J'examinerai aussi, chemin faisant, quelques explications que personne n'a encore proposées mais qui pourraient être prises en considération. Je traiterai d'abord des théories qui essayent d'expliquer le phénomène sans tenir compte de la position des mots dans la phrase, puis de celles qui pour l'expliquer partent des principes de la phonétique syntactique. A la fin de cette étude j'exposerai plus en détail ma propre hypothèse avec la modification que j'y ai introduite.

En premier lieu nous rendrons compte de la théorie de M. Gröber (Zeitschrift XIV: 266). D'après ce savant l'amuïssement de l'*r* final n'aurait lieu qu'après *é* et *i*, c'est-à-dire qu'il dépend uniquement de la qualité de la voyelle précédant l'*r*. L'*r* serait

selon M. Gröber uvulaire, ce qui en faciliterait la chute après une voyelle palatale comme *e, i.* M. Gröber ne parle pas de la voyelle *eu.* Il est pourtant évident que si l'on embrasse sa théorie l'*eu* doit amener l'amuïssement de l'*r* aussi bien que l'*é* et l'*i.* Qu'on explique *leu* pour *leur* par une analogie quelconque et *monsieu(r)* comme forme enclitique, il restera toujours les noms d'agents en *eu(r)* dont l'*r* a été rétabli, il est vrai, mais qui l'ont pourtant perdu pour quelque temps. Aussi est-il assez naturel que ce qui s'applique aux voyelles *e* et *i,* s'applique également à *eu,* toutes les trois voyelles étant formées dans l'avant-bouche. On se demandera toujours pourquoi l'*eu* n'a pas produit la chute de l'*r* dans les monosyllabes et dans les abstraits en *-eur* comme dans les noms d'agents munis de cette désinence. La qualité de la voyelle devrait être la même et par conséquent produire le même résultat dans les deux cas.

Passons maintenant à une question qui se rattache à celle dont nous venons de parler. Si, d'après la théorie de M. G., l'on a raison de regarder la chute de l'*r* dans *-eur* comme due à la voyelle *eu,* c'est-à-dire à *e* labialisé, pourquoi l'*i* labialisé, *u,* n'a-t-il pas produit le même effet dans *dur, sûr, pur, mur?* J'avoue que le cas n'est pas absolument le même, mais ce qui rend extrêmement probable que *u* et *eu,* quant à la consonne, auraient dû amener les mêmes resultats, c'est le fait qu'au XVIe siècle les deux sons se confondaient très souvent dans les rimes. Il y a en outre quelques mots en *-er* qui ne se prêtent pas à l'explication de M. Gr.; ce sont *mer, amer* qui gardent encore la finale, *entier, altier, léger, régulier, particulier, singulier, familier* qui l'ont gardée longtemps après la disparition de la finale dans d'autres mots. *Mer* pourrait bien devoir la conservation de son *r* à *terre.* Selon M. Meyer-Lübke (Gram. Rom. § 559) *amer* aurait gardé l'*r* sous l'influence du féminin. M. G. Paris (l. c.) objecte que cette assimilation aurait dû avoir lieu pour les autres adjectifs comme *premier, dernier,* etc. En effet, le français ~~ne~~ cherche ~~pas~~ à différencier le masculin et le feminin. plutôt
Dans la langue de nos jours de même que dans celle du XVIe siècle tous les adjectifs à désinence consonantique, excepté ceux en *l* et quelques-uns en *c* distinguent dans la prononciation le masculin du féminin. M. Meyer-Lübke dit lui-même (Gr. R. I, § 522, la note): »la tendance de la langue est de remplacer les adjectifs n'ayant qu'une seule forme pour les deux genres par

des adjectifs à double forme; le contraire n'a pas lieu». Cette remarque s'applique tout aussi bien au seizième siècle qu'aux premières époques de l'ancien français.

M. Gröber a pensé à une analogie d'une autre espèce. Lorsque *aimer* rimait avec *amer*, l'*e* était ouvert; plus tard, mais avant la chute de l'*r* final, il prit le son fermé après une palatale précédente, comme dans *boulanger, sentier, menuisier* (le verbe); les infinitifs et les substantifs en *-er* s'assimilèrent à ces mots. D'abord on pourrait objecter que la question de savoir quel était le son de l'*e* à l'époque dont il s'agit ici, est encore une question pendante. Contrairement à l'opinion de M. Gröber M. Meyer-Lübke (Gram. R. § 225) admet pour l'ancien français *amér* (amarum); apres l'amuïssement de l'*r* l'*e* fermé s'est changé en ouvert dans les mots qui gardaient la finale. Quoi qu'il en soit, on peut faire une objection plus grave contre le système de M. Gröber. Une palatale précédente aurait changé le timbre de l'*è* en *é*. On s'attendrait alors à trouver *fié (ferum)* aussi bien que *menuisié*, car les deux mots rimaient autrefois ensemble. On a beau invoquer l'analogie de *fierté* pour expliquer la persistance de l'*r* dans *fier*, on aura toujours à tenir compte du fait qu'il est resté plus longtemps dans *léger, familier*, etc. (v. plus haut) que dans d'autres mots. Il n'y a pas de raison pour que *léger* et *boulanger, familier* et *sentier* n'eussent pas dû faire route commune.

En composant ma première étude sur l'*r* j'avais pensé que le timbre de la voyelle précédente était pour quelque chose dans le traitement de la finale. Seulement je ne croyais pas que la voyelle toute seule pût amener la chute de l'*r*; l'amuïssement serait dû à l'action combinée de la phonétique syntactique et du timbre de la voyelle précédente. Maintenant j'ai abandonné cette manière de voir. L'*r* passe à *rz* après n'importe quelle voyelle; Thurot (II: 271) cite *Masia, cousonné, Pazi;* Nisard (o. a. 208) *baze* (barre), *cazé* (carré), *couzon* (courons). L'amuïssement complet apparaît dans *coeu, peu, bonjou, pou, placa, rena.* Dans les deux derniers mots l'*r* s'est amuï après la disparition de *d*. *Medaze*, dont nous venons de parler, présente un cas analogue, c'est l'étape qui a précédé immédiatement la chute.

D'après M. Gröber la chute de l'*r* ne dépend pas seulement du timbre de la voyelle, mais aussi de la qualité de l'*r*, qui serait uvulaire avant l'amuïssement. Ce dernier phénomène

ayant été attesté pour la première moitié du XVIe siècle, l'*r* aurait dû devenir uvulaire avant ce temps. Cela paraît difficile à prouver. M. Trautmann au contraire, veut que l'*r* uvulaire n'ait été introduit dans la prononciation parisienne que vers le milieu du XVIIe siècle[1]. M. Thurot est aussi d'avis que l'*r* employé au XVIe siècle (et naturellement aux siècles précédents) était un *r* lingual, au moins à l'intérieur et à la fin des mots. Il s'appuie sur le fait que l'*r* intervocalique pouvait se changer en *z* ou en *l*. Il y a beaucoup de patois qui ont un *r* lingual, mais qui n'en laissent pas moins tomber l'*r* final, à peu près dans les mêmes conditions que dans le français propre. C'est le cas pour les patois de Saint-Pol (Pas- de Calais) et de Couffy (Loir-et-Cher), si l'on peut se fier aux notations dans la *Revue des Patois Galloromans*. Il est très invraisemblable qu'il y ait eu un passage de *r* uvulaire à *r* lingual, car c'est presque toujours le contraire qui a lieu.

Il faut, du reste, avouer que cette question de la qualité du timbre de l'*r* n'atteint pas le fonds de la théorie de M. Gröber, laquelle repose essentiellement sur le timbre de la voyelle.

Nous allons résumer les deux principales objections que nous avons faites contre la théorie de M. Gröber et contre les théories analogues: 1) elle n'explique pas la persistance de l'*r* dans *léger, familier,* etc. (voir p. 155, 157). Si l'on suppose pour la période qui précède immédiatement la chute de l'*r* un *e* fermé, *amer* restera aussi inexpliqué. 2) la théorie se heurte aussi à la persistance de l'*r* dans les monosyllabes et dans les mots abstraits en *eur*.

Il est donc assez probable que la qualité de la voyelle précédente n'est pour rien dans l'amuïssement de l'*r*. Il y a maintenant lieu de se demander si la *quantité* de la voyelle a été absolument sans influence sur la finale suivante. Un assez grand nombre des exceptions à la règle sont justement des mots où l'*r* anciennement était appuyé par une consonne disparue plus tard: *chair, enfer, fer, ver, cour, tour,* etc. Il est possible qu'en vieux français ces mots aient eu la voyelle brève et la consonne longue. En français moderne l'è est long dans *vert* masc., mais bref dans *verte* fém. S'il en a été de même pour l'ancien français avant la chute de la consonne qui suivait l'*r* et si cet état de choses a continué après la disparition de la consonne suivant l'*r*

[1] Pour plus de détails voir M. Eurén: Etude sur l'R Fr. p. 2 et suiv.

(*cour(t), jour(n)* etc.) et même jusqu'à la période de l'amuïssement de l'*r*, on comprend qu'une consonne longue ait pu persister plus longtemps qu'une consonne brève. Mais il paraît presque impossible de savoir la quantité de la voyelle des mots en question. Du reste, même si l'on admet une voyelle brève et une consonne longue, on n'en sera pas plus avancé vers la solution définitive. Cette supposition ne peut pas rendre compte de certains cas où l'*r* reste comme dans *mer, amer, léger, coeur,* etc., les mots en *-ur,* tous mots qui avaient certainement la voyelle longue et la consonne brève à l'époque en question.

M. S. Eurén a parlé en passant de la question de l'*r* final dans sa thèse: *Etude sur l'R Français* I (p. 12 et suivv., en note). Comme il n'a pu développer plus longuement ses idées sur cette question, il est naturellement impossible de les soumettre à un examen détaillé. D'ailleurs, ce qui rend cette tâche encore plus difficile c'est que M. E. s'exprime d'une manière peu claire. On ne sait pas s'il veut ou non expliquer le phénomène par la phonétique syntactique. On ne sait pas non plus s'il attribue quelque influence aux voyelles précédentes. Il dit seulement que l'*r* se prononçait de plus en plus faiblement jusqu'à ne pas se faire entendre du tout. L'amuïssement des autres finales ayant eu lieu dans les monosyllabes aussi bien que dans les polysyllabes, il faut expliquer pourquoi l'*r* a été traité différemment. M. E. dit à ce propos: »Sans doute c'est aussi sa sonorité qui en français moderne l'a conservé dans les monosyllabes, où l'*r* a formé une partie trop importante du corps du mot pour qu'on n'eût pas le sentiment que sa chute en changerait trop la forme.» Cela n'est pas bien clair. Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire ceci: Pour la chute des finales il y a eu deux périodes dans l'histoire de la langue. Dans la première période toutes les finales tombaient, même dans les monosyllabes, excepté l'*r à cause de sa sonorité.* Dans la seconde période, où l'*r* devait tomber partout, il restait dans les monosyllabes, parce que la langue ne tolérait plus des monosyllabes à désinence vocalique. Je ne suis pas sûr d'avoir bien interprété le passage en question, mais il me semble que c'est la seule conclusion rationnelle qu'on puisse en tirer. Une telle hypothèse me semble invraisemblable. D'abord il faut trouver des explications spéciales pour les mots dont nous avons eu souvent lieu de parler, *amer, enfer, léger,* etc., les abstraits en *-eur,* tous polysyllabes qui devraient per-

dre l'r. Puis il paraît extrêmement peu probable que dans un certain temps on ait hésité à admettre des monosyllabes a désinence vocalique tandis que dans une époque antérieure des monosyllabes de cette espèce étaient assez nombreuses.

On ne peut guère invoquer une influence littéraire, l'amuïssement ayant dû avoir lieu dans un temps où l'influence de l'écriture était minime (cf. mes Remarques sur l'amuïssement de l'*r* p. 4).

Pour en finir avec les théories qui reposent sur la persistance de l'*r* dans les monosyllabes, il faut aussi mentionner une explication de cette espèce qui m'a passé par la tête, mais que j'ai aussitôt rejetée. On pourrait se demander si par hasard la dernière syllabe d'un mot polysyllabe serait moins fortement accentuée qu'un mot monosyllabe et si, par conséquent, l'*r* final des polysyllabes se prononcerait avec moins d'énergie. Mais cette différence entre les deux catégories n'est qu'apparente. En réalité, le monosyllabe est toujours agglutiné à un autre mot dans la phrase: l'*r* dans *la mer, un(e) mer* devrait nécessairement être traité de la même manière que dans *aimer,* etc.

Si la manière dont M. Eurén a exposé ses vues sur cette question manque de clarté, on peut le lui pardonner, vu que l'amuïssement de l'*r* ne touche pas le fonds de son travail. On n'en peut pas dire autant de la théorie de M. Stork, puisque dans sa dissertation il s'agit justement du traitement de l'*r* final. Il propose trois explications différentes sans nous dire quels sont leurs rapports mutuels. Est-ce que les facteurs indiqués dans chacune de ces explications ont tous contribué à faire disparaître l'*r*? Ou bien une seule d'entre elles serait — elle la vraie. On n'en sait rien.

Voici ses trois explications. 1) p. 22. L'*r* est tombé devant une consonne, la forme développée dans cette position s'emploie aussi devant une voyelle et la pause. La chute de l'*r* est surtout due à l'*s* de flexion. Ainsi s'expliqueraient non seulement les substantifs et les adjectifs, mais aussi les infinitifs, qui, dans un temps assez reculé, il est vrai, prenaient l'*s* au nominatif, quand ils s'employaient comme substantifs. 2) p. 26. Entre deux voyelles l'*r* passe à *s* sonore; devant la pause il prend un son qui se rapproche de l'anglais *th.* Ce dernier son disparaît au contact d'une consonne suivante. M. S. ne nous dit pas quel aurait été le sort du son développé devant une voyelle dans la même position. S'il veut dire que ce son tomberait de même

que celui développé devant la pause, son explication se rapprocherait assez de celle que nous allons proposer plus loin. 3) p. 28—29. A propos de la chute de l'*r* dans les noms d'agents en *-eur,* M. S. fait remarquer que l'amuïssement se produisait d'abord dans des combinaisons telles que *porteur d'eau* etc. Il ajoute que, pour expliquer la chute de l'*r,* il ne faut pas partir de la position vocalique (= *r* + voyelle), mais de la position consonnantique. Dans le discours rapide l'*r* lingual placé devant une voyelle passerait à *s* qui tombe ensuite. On se demande si l'auteur veut appliquer cette manière de voir à tous les mots en *r* ou seulement à ceux en *-eur.* Comme il désapprouve mon explication, qui embrasse tous les mots en question, il devrait, paraît-il, en faire autant, c'est-à-dire rattacher la chute de l'*r* final de tous les mots à la position devant une consonne. On peut aussi remarquer que la dernière de ses explications ressemble assez à la première.

Il y a évidemment une théorie à laquelle M. Stork semble tenir plus particulièrement, bien qu'il ne le dise pas explicitement. C'est la théorie de M. Fr. Neumann, suivant laquelle l'*r* serait tombé devant une consonne dans la phrase aussi bien qu'à l'intérieur du mot. J'ai essayé de combattre cette théorie dans mes »Remarques» (p. 2). Je résumerai ici l'argumentation donnée dans l'article mentionné ci-dessus. L'*r* est écrit dans la presque totalité des cas. M. Stork relève *ka* pour *kar, pa* pour *par* dans le *Voyage de Charlemagne.* Dans un texte cité par M. Stork (Raoul de Cambrai) se trouve *fos* au lieu de *fors* (= fortis). Ce sont les seuls exemples que je connaisse de l'omission de l'*r* dans la graphie. On en trouverait peut-être d'autres, mais qu'est-ce qu'il résulterait de ces graphies? Elles prouveraient tout simplement qu'il arrive parfois à un copiste, surtout s'il est un peu négligent comme paraît l'être celui dont il s'agit ici (voir l'introduction de M. P. Meyer, p. 108) qu'il omet quelques lettres. Il y aura sans doute très peu de manuscrits où l'on ne trouve omises çà et là des lettres qui ont dû être prononcées toujours.

M. Stork cite aussi du même texte des graphies inverses *iers* pour *ies, sierge* pour *siege.* Ne peut-il pas y avoir de simples malentendus de la part du copiste: il aurait pu confondre les deux formes du même verbe *ies* et *iers,* il aurait aussi pu prendre *sierge* pour *cierge,* car il écrit parfois *s* pour *c* (voir l'introd.

p. 90). Il me semble du reste évident que ces deux exemples appartenant à un seul et même texte sont trop isolés pour pouvoir entrer en ligne de compte. Que *r* devant une consonne ne compte souvent pas à la rime, tout le monde le sait. J'ai essayé de montrer qu'il est impossible de s'appuyer sur ces rimes pour prouver l'amuïssement de la consonne, qui serait de trop selon la versification moderne (voir »Remarques», p. 3). J'ai cité à ce propos l'opinion d'un savant de l'autorité de M. Suchier (Oeuvres de Phil. Beaumanoir), lequel appelle l'attention sur la manière différente dont les anciens poètes traitent les consonnes et les voyelles dans les rimes. M. Stork cite aussi cette remarque, mais tout en partageant l'opinion de M. S. pour ce qui concerne le traitement des consonnes autres que *r*, il veut faire exception pour ce dernier son. Je ne sais pas bien pourquoi. Le fait que les rimes imparfaites où entre *r* comme consonne superflue, sont bien plus nombreuses que celles où cette consonne ne figure pas, s'explique aisément par la nature vocalique de l'*r*. Si l'on veut à tout prix que l'*r* soit tombé devant une consonne, on aura bien de la peine à se rendre compte de certains faits. Il serait très difficile de comprendre pourquoi dans bon nombre de patois français, qui, dans les périodes anciennes, étaient bien peu exposés à l'influence de l'écriture, l'*r* a toujours persisté devant une consonne (»Remarques», p. 3). Il serait bien étrange aussi que, à part quelques cas spéciaux et faciles à expliquer, les grammairiens ne mentionnent nulle part que l'*r* se soit amuï devant une consonne à l'intérieur du mot. Comme on ne peut pas faire remonter trop haut l'influence de la langue écrite sur la langue parlée, on doit, paraît-il, nécessairement admettre que l'*r* n'a jamais cessé de se faire entendre au corps du mot.

Ce que je viens de dire ne s'applique qu'au francien et aux dialectes voisins. D'autres parlers, notamment dans l'Est de la France, laissent tomber l'*r* devant une consonne; il se peut que cette prononciation remonte assez haut. Dans mon petit mémoire j'ai indiqué que l'*r* avait une tendance réelle de disparaître devant *l*: on disait *Challes, paller,* etc. Cette disparition doit être un développement phonétiquement régulière. Il paraît que dans les dialectes où l'*r* est lingual sans être fortement vibré, cette consonne tend à s'amuïr, tout particulièrement devant *l*. C'est le cas pour le suédois parlé; dans les régions qui ont l'*r* uvulaire, il reste devant *l*, mais là où l'on emploie l'*r* lingual, ce son dis-

paraît dans la même position[1]. On comprend du reste que cette tendance à ne pas faire sentir l'*r* devant *l* dû jouer un rôle important dans le traitement de l'*r* final des infinitifs si souvent suivis de l'article défini *le, la, les*[2].

Nous avons fini la critique des différentes solutions de notre problème qu'on a proposées ou qu'on pourrait proposer. Toutes les théories que nous venons d'examiner ont cela de commun qu'elles cherchent à expliquer le phénomène sans le mettre en rapport avec le passage de *r* à *rz*. J'ai essayé de montrer qu'elles ne réussissent pas à surmonter les difficultés que présente la question. Pour ma part je crois qu'on ne peut trouver une explication satisfaisante à moins d'admettre un rapport entre la chute de l'*r* et le passage de *r* à *rz*. Avant de disparaître complètement, l'*r* final a dû s'affaiblir, c'est-à-dire cesser de vibrer. Un *r* non vibré peut être lingual ou uvulaire. Nous ne savons pas si ce dernier son a existé au temps de l'amuïssement de l'*r*, tandis que l'existence d'un son intermédiaire entre *r* et *s* sonore doit être bien vraisemblable. Une théorie qui pour expliquer l'amuïssement de l'*r*, part d'un *r* lingual, se heurtera sans doute à moins de difficultés que celle qui prend l'*r* uvulaire pour point de départ. (v. plus haut p. 159)

Les premiers grammairiens qui mentionnent l'amuïssement de l'*r* final disent que la prononciation sans l'*r* appartenait surtout au peuple. Ainsi Henry Estienne dit que *il faut parlé bas* est une prononciation populaire. De même, ce sont selon Erasme les commères de Paris qui prononcent *ma mese* pour *ma mère* etc. En effet, si l'on étudie des écrits en patois du XVIe et XVIIe siècle, on verra que les phénomènes dont il s'agit ici, changement et chute de l'*r*, ont eu une étendue bien plus grande dans la prononciation du peuple que dans celle des gens lettrés, telle qu'elle nous a été attestée par les grammairiens.

---

[1] Probablement dans la prononciation parisienne on a commencé à faire sentir l'*r* devant l du moment où il était devenu uvulaire.

[2] On peut se demander si l'*r* lingual dans le langage populaire, était sujet à tomber aussi devant une dentale. Dans Nisard (voir p. 208) on trouve les graphies: *pessonne, vessera* (personne, versera), *rapozter* (rapporter). Peut-être faut-il voir dans ce phénomène une influence dialectale. Du reste ces graphies sont tout à fait isolées. On trouve aussi *dozmi, tezme (dormir, terme).* S'il faut attacher quelque importance à ces deux graphies, on pourrait croire qu'on a réellement affaire a un *rz*, amené peut-être ici par la nature vocalique de l'*m* suivant.

On devrait donc, paraît-il, s'adresser principalement aux anciens textes patois pour expliquer le traitement de l'*r* dans la langue des lettrés. Malheureusement, des textes de cette espèce sont assez rares ou peu accessibles. De plus, j'en ai trouvé bien peu qui puissent nous renseigner sur le traitement de l'*r* et encore ceux-là ne sont-ils pas très anciens. Deux seulement remontent au XVIe siècle. Ce sont deux pièces en vers publiées par Montaiglon dans *Poésies Françoises des XVe et XVIe siècle* t. V p. 127 et suiv. Les pièces sont intitulées: L'amant desporveu de son esperit escripvant à sa mye, voulant parler le courtisan, avec la Responce de la dame. Les autres textes dont j'ai pu prendre connaissance appartiennent tous au XVIIe siècle. On en trouve des extraits et une analyse dans l'ouvrage déjà cité de Charles Nisard: *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*[1]. Ils datent des années 1644—1651. J'ai pu examiner moi-même à la Bibliothèque Nationale un de ces textes, une des *Agréables conférances de deux paisans de Saint-Ouen et de Montmorency* de 1649, sans arriver à constater pour la question de l'*r* d'autres faits que ceux relevés par Nisard (o. c. p. 208, et 262—5).

Peut-on être sûr que les graphies des textes en question représente la prononciation du temps? Nisard dit (p. 208) à propos de la notation *z* pour *r*: »il me paraît difficile que les auteurs des *Conférences*, des *Gazettes des Halles* et de la *Place Maubert* d'où sont tirés presque tous les exemples n'aient pas outré à dessein un défaut qui, pour être alors le défaut mignon des Parisiens à tous les degrés, avaient probablement des limites.» Cette supposition n'a en elle-même rien d'invraisemblable. Une personne qui connaissait mal le parler populaire a très bien pu introduire un changement, régulier pour certains mots, dans d'autres où il n'était plus à sa place. On peut comparer à cet égard ce que dit M. D'Ovidio (Gröber's Grundriss I: 472) de certaines imitations mal réussies qu'on a faites pour se moquer de la prononciation toscane du son *k* dans certaines positions. Mais je crois qu'on peut se fier à nos textes, au moins pour ce qui concerne la notation *z* ou *s* pour *r* final ou intervocalique. *Saint-Médaze* (Saint-Médard) peut paraître surprenant, mais c'est là un fait du

[1] Nisard donne aussi des extraits d'autres écrits en patois appartenant au XVIIIe siècle, mais ceux-là n'apportent rien d'important à la question qui nous occupe.

même ordre que le *coeuz* de Coyfurelly dont nous venons de parler, bien que, cela va sans dire, il soit d'une date plus récente. Quant à la graphie *z, s* pour *r* intervocalique il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle soit employée après toutes les voyelles. Les grammairiens ne mentionnent pas seulement *peze, mese,* mais aussi *Masia, au gril cousonné* etc. On ne s'attendrait peut-être pas à trouver l'*r* disparu dans *fé* (fer), *enfé* (enfer), *bonjou,* mais ces graphies sont d'accord avec la remarque de Fremont d'Ablancourt: dans *fer* et *enfer* l'*r* ne se sent presque plus (Thurot II: 448).

Un examen des graphies de nos textes confirme pleinement les renseignements que nous donnent les grammairiens sur le traitement de l'*r* intervocalique. Ce son est noté *s, z* presque partout. On trouve inversement aussi *r* pour *s*. Ce n'est pas là une graphie inverse, car la prononciation est attestée par les grammairiens (voir Thurot II: 271—272). On pourrait plutôt parler d'une prononciation inverse, ou comme le veut M. Meyer-Lübke »un fait d'analogie phonétique» (Gram. R. I: 408). Seulement il ne s'agit probablement pas ici d'un son *r,* mais d'un son intermédiaire entre *r* et *z* (= *s* sonore). Dans un texte publié dans la *Revue des Patois Gallo-Romans* I: 202 on trouvera *rai*$^{z}_{r}$*in,* c'est-à-dire le même son que je désigne par *rz*. La graphie *r* pour *s* n'est pas restreinte à l'intérieur d'un mot. Au commencement de la pièce publiée par A. Montaiglon on lit *vouraime* (= vous aime), *derozeilles* (= des oreilles) et bien d'autres exemples. Il en est de même pour les extraits de Nisard. Voilà un point important sur lequel nous allons revenir.

Quant à l'*r* final dans nos textes il tombe ou est remplacé par *z* ou *x*. La voyelle précédente n'est d'aucune influence; on a *jou* (jour) et *pou* (pour) aussi bien que *quemancé* (commencer) et *fini, recevoi*. La monosyllabité d'un mot n'empêche pas non plus la chute de la finale. Nous trouvons *peu, coeu, voi* (voir Nisard p. 265, 339). La graphie *x* qu'on trouve parfois *coeux, coux, peux,* indique probablement aussi l'amuïssement de l'*r*. Mais il est difficile de décider si la lettre *z* dans *tiz, mez, noiz, oz, touz, coeuz* (Nisard p. 208 et 329) a été ou non prononcée comme *rź*. Le fait que *r* est réellement tombé dans *coeu* et d'autres mots semblables ne prouve pas beaucoup, car il se peut que la finale ait été conservée plus ou moins bien dans une prononciation plus énergique, tandisqu'elle aurait été supprimée, quand

on parlait avec moins d'emphase. Mais l'auteur écrit *Médaze,* cas où il s'agit certainement de *rz* ou d'un son analogue, et l'on ne comprend pas pourquoi il n'aurait pas écrit *coeuze* avec un *e* féminin, s'il avait voulu indiquer la prononciation altérée de l'*r*. Cette question n'est d'ailleurs pas trop importante.

Nous avons déjà parlé de la prononciation *coeuz* pour *coeur* recommandée par Coyfurelly, et la graphie *Medaze* pour *Médard* dans Nisard. Ces deux faits rendent évident à mon avis que l'*r* final devant la pause passait à *rz* de même que l'*r* entre voyelles. Il faut, en outre, tenir compte des graphies avec l'*r* supprimé comme *coeu, peu, pou, jou, fe, enfe* (voir plus haut). Ces mots se trouvent presque toujours devant la pause, il faut conclure que le son *rz* s'est de plus en plus affaibli jusqu'à ce qu'il soit tout à fait disparu. Il n'est donc pas nécessaire ici d'avoir recours à la phonétique syntactique. Dans le langage vulgaire des Parisiens l'*r* final a passé à *rz,* et ce dernier son s'est amuï. Cela n'empêche pas que dans d'autres mots plus exposés à l'action de la phonétique syntactique, comme par exemple les infinitifs et les noms d'êtres vivants, la finale n'ait pu disparaître de meilleure heure.

Est-ce que les choses se sont passées de la même manière en français propre c'est-à-dire dans la prononciation des gens lettrés. Je ne le crois pas, justement parce que les mots nombreux qui gardent l'*r* se trouvent le plus souvent devant la pause. On est donc ici forcé de revenir à la phonétique syntactique. Il semble a priori certain que, si le passage de *r* à *rz* à l'intérieur du mot est bien attesté, l'*r* final d'un mot étroitement lié dans la prononciation à un mot suivant a dû subir le même traitement. Il paraît aussi très évident que le son faible de *rz* doit s'évaporer au contact d'une consonne suivante. Dans mon premier travail sur l'*r* final j'ai mentionné le patois de Couffy (la Revue des Patois Gallo-Romans I: 202) où l'on dit *perz* devant une voyelle, *pé* devant une consonne. Le *rz* a donc dû s'amuïr dans la position consonnantique. De même, Thurot (t. II: 170) cite la remarque suivante du grammairien Hindret: »dans le discours familier on prononce ordinairement les lettres finales *r* et *rs* des pronoms possessifs *leur* et *leurs* comme un *x* muet, devant des mots commencés par des consonnes — — — *leux cousin* — — — comme un *z* devant des voyelles — — — *leuz oncle*» — — — *leuz hon-*

neur. Hindret veut évidemment dire par là que l'*r* de *leur* suivi d'une consonne était muet, tandis qu'il avait pris un son autre que *r* devant une voyelle. On aurait là une illustration du développement que j'ai supposé: *r* < *rz* devant une voyelle, chute de *rz* devant une consonne. On objectera peut-être que le *z* de *leuz* serait analogique. Cette supposition me semble très invraisemblable. D'abord une telle action analogique n'a pu se produire au singulier. Tout au plus pourrait-on admettre que si l'*n* de *mon, ton, son* devant une consonne était déjà tombé, la chute de la finale de ces pronoms aurait amené l'amuïssement de l'*r* dans *leur*. Mais *leuz* serait inexpliqué. Quant au pluriel, il ne serait pas impossible que *leurs* eût laissé tomber l'*r* pour s'assimiler aux autres formes sans *r*: *mes, tes, ses, vos, nos*. Seulement, comme c'est le singulier *leuz* que nous avons à expliquer, il faudrait supposer une influence du pluriel sur le singulier, ce qui, pour le cas qui nous occupe, paraît peu probable. Pourquoi une telle influence se serait-elle exercée uniquement sur la troisième personne, non sur les autres? Il vaut donc mieux voir dans le *z* de *leuz* un phénomène phonétique. Cette manière de voir est confirmée par d'autres faits. Il y a des patois qui offrent non seulement les doublets *leu* + cons., *leuz* + voyelle, mais aussi *pou* (pour) + cons., *pouz* + voyelle (voir l'ouvrage déjà cité de M. Eurén p. 42). Dans le dernier cas il est naturellement impossible de songer à une attraction analogique. Puis, comme je l'ai dit plus haut (p. 166), on trouve dans des textes patois du XVIe et XVIIe siècles, à côté de *rize* et de *rairon* (raison) *vouraime* (= vous aime), *derozeilles* (= des oreilles) etc. Or si *rize* et *rairon* sont des faits phonétiques du même ordre, *vouraime* et *leuz oncle* doivent l'être aussi.

Je me figure donc de la manière suivante le développement de l'*r* final. 1) L'*r* final devient *rz* devant une voyelle de même que devant une pause. 2) Le *rz* des mots particulièrement soumis à l'action de la phonétique syntactique disparaît. 3) Le *rz* final des mots qui se trouvent de préférence devant la pause persiste dans le langage des gens lettrés, mais tombe dans la prononciation vulgaire. Pourquoi la langue des lettrés n'a-t-elle pas dans ce cas suivi la langue vulgaire? On pourrait invoquer l'influence de la langue écrite, qui a, sans doute, été considérable. Mais il y entre peut-être encore d'autres facteurs.

Dans certains écrits (voy. les textes publiés en extraits par Ch. Nisard) on se moquait de la prononciation de *z* pour *r*, en la représentant comme une prononciation vulgaire. Ceux qui savaient leur ortographe devaient être choqués de voir sur les enseignes de Paris des graphies comme »au gril cousonné», et cela leur a peut-être donné à réfléchir sur leur propre prononciation. Puis il s'est formé à Paris un autre *r*, l'*r* uvulaire (nous ne savons pas quelles causes l'ont amené), et c'est cet *r* uvulaire qui a remplacé l'ancien *rz*, là où il restait encore.

Au commencement de cette étude (p. 152—4) j'ai essayé d'expliquer les exceptions à la règle que je viens de donner. Il me reste maintenant de dire quelques mots des substantifs en *-oir*, dont je n'ai pas parlé en traitant des autres exceptions. L'*r* de la désinence *-oir* a eu le même sort que l'*r* des désinences *-ir* et *-eur*, il est resté muet pour quelques temps, puis il a été rétabli dans la prononciation (Thurot II: 148). Pour deux mots seulement la prononciation sans *r* s'est maintenue jusqu'à nos jours: *cochoir* et *rivoir*, écrits aussi *cochois* et *rivois* (v. Meyer-Lübke: Gram. Rom. II: § 491). Il paraît que le dernier élément de la diphtongue *oe* (= oi) s'est prononcé par *e* ouvert. Péletier écrit *terroè*, et Mauvillon fait la remarque curieuse: »*r* se prononce toujours après un e ouvert et jamais après un *e* masculin. — — — Par la même raison *r* doit toujours se faire sentir à la fin des mots terminés en *oir*.» Il est donc impossible d'expliquer l'amuïssement par une »analogie phonétique»: si l'on avait prononcé *-oèr* et *-oé*, on pourrait dire que, comme on disait *aimèr* et *aimé*, on serait arrivé, par analogie, à dire p. e. *miroé*. Je ne vois d'autre moyen d'expliquer la chose que de supposer qu'on a affaire à une influence de la prononciation populaire qui, on le sait, laissait tomber l'*r* dans tous les mots en *oir*. Dans les deux cas où l'*r* est resté muet, *cochoir, rivoir*, il s'agit de substantifs désignant des *outils*, par conséquent de mots le plus souvent employés dans le langage du peuple. Cette influence de la prononciation vulgaire pouvait agir d'autant plus facilement sur le suffixe *oir* que dans d'autres suffixes *(-ier, -eur)* l'*r* ne se prononçait pas.

Pour la conservation de l'*r* des infinitifs *(voir, avoir)* je la crois due à l'attraction de *croire, boire*. On ne peut guère expliquer le rétablissement de l'*r* des infinitifs en *ir* qu'en suppo-

sant une influence analogue des infinitifs en *-ire* (*dire*, etc.). Quant aux autres mots en *oir*, la persistance de la finale dans *espoir*, *soir*, *noir* s'explique d'après le principe exposé plus haut (p. 152). *Loir* et *hoir* sont d'un usage trop restreint pour qu'on s'étonne que leur finale soit restée.





UPPSALA
ALMQVIST & WIKSELLS BOKTRYCKERI-AKTIEBOLAG.
1898